

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT

N° 4842 13 SEPTEMBRE 1996

BTP les rendez-vous de la rentrée

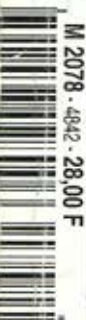
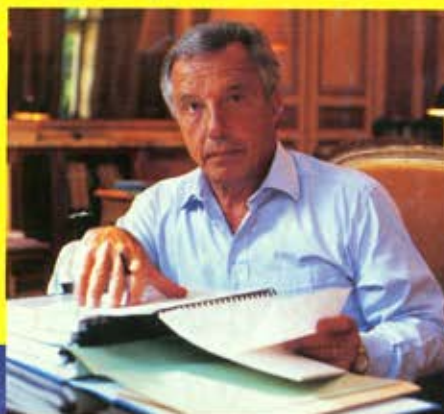
Technique : quelles solutions pour les déchets de chantier ?

Equipement : les projets de transports publics en site propre

Régions

Lycées : les perspectives d'investissement et les circuits de décision

Un entretien avec Michel Giraud, président du Conseil régional d'Ile-de-France



M 2078 - 4842 - 28,00 F

Avantages fiscaux en faveur des propriétaires occupants : trop coûteux

Evolution de ces avantages (en millions de francs)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Réduction d'impôt pour intérêts d'emprunts	4650	5250	6525	7350	7800	7275	7320	6930	6225
Travaux (propriétaires occupants)	2710	3250	2525	2880	3280	3415	3640	3690	3975

(Source : Comptes du logement)

Coûteux et inefficace : les accédants à la propriété voient disparaître un avantage fiscal non négligeable avec la suppression de la déduction des intérêts des emprunts souscrits lors de l'achat. Mais les aides en faveur des propriétaires occupants réalisant des travaux sont également onéreuses, selon le dernier rapport sur les comptes du logement. La direction générale des impôts évalue respectivement les deux mesures à 8,35 milliards en 1994 et 2,623 milliards.

Contribution «volontaire» au 1% logement

Selon un des projets de convention qui circule dans Paris, la contribution «volontaire» de deux fois 7 milliards du 1% logement sera ainsi réalisée en 1997 : un premier versement d'un tiers au premier trimestre, puis huit versements mensuels ultérieurs d'un douzième selon un calendrier qui sera fixé conjointement entre l'Etat et l'UES (Union économique et sociale). Les deux parties en présence arrêteront le versement de 1998 au vu de l'expérience de 1997. La date de la signature de cette convention n'est toujours pas officiellement arrêtée, en raison de la complexité du texte.

« Tout l'arsenal législatif et réglementaire a été pensé en fonction des grandes entreprises (...) L'impôt sur les bénéfices frappe plus lourdement l'artisan individuel que les sociétés (...). Arrêtez d'aider l'artisanat avec des compensations qui nous enferment dans un ghetto et qu'on touche après avoir rempli vingt-cinq formulaires. »

Robert Buguet, président de la CAPEB, lors de l'Université d'été de l'artisanat à Niort les 6, 7 et 8 septembre.

Création d'un fonds pour la concertation sur les infrastructures

Corinne Lepage, ministre de l'Environnement, vient de présenter un rapport sur le thème «débat public et infrastructures de transport» réalisé par la cellule de prospective et stratégie du ministère. Le rapport fait le point sur les conflits que peuvent sus-



PATRICNY / URBIA IMAGES

citer la construction des infrastructures de transport et formule des propositions pour satisfaire les attentes de l'opinion publique en faveur d'un dialogue en amont des décisions de l'Etat. Le rapport suggère notamment la création d'une commission de suivi indépendante qui organise le débat et en garantit la transparence. Un fonds national pour la concertation pourrait également être créé, financé par un prélèvement de 0,1% sur les réalisations d'infrastructures, afin de financer une expertise indépendante.

A SUIVRE

► **L'Etat et le Gart** (Groupe des autorités responsables de transport) ont conclu un accord pour la création de 3000 emplois de ville entre 1996 et 1999

► **Quatre consortiums internationaux** ont été préqualifiés pour la réalisation, en concession, de l'autoroute trans-israélienne. Parmi les candidats au premier tronçon (90 km sur 300 km) figurent Bouygues, Fougerolle, la SGE et Transroute, Hochtief, Philipp Holzmann, Tarmac, Dragados, Autostrada, Atkinson and Hugues...

► **L'OPA de la Caisse des dépôts** sur le Crédit foncier a débuté lundi 9 septembre au prix de 70 francs. L'offre est valable jusqu'au 4 octobre. Par ailleurs, le conseil syndical du Crédit immobilier a donné son feu vert, mardi 10 septembre, à l'intervention dans le dossier du Crédit foncier.

► **L'amiante** connaît sa première suite judiciaire. Le Parquet de Paris vient en effet de décider l'ouverture d'une procédure, suite à la plainte d'un ouvrier électricien retraité, tant contre les industriels que contre les pouvoirs publics.

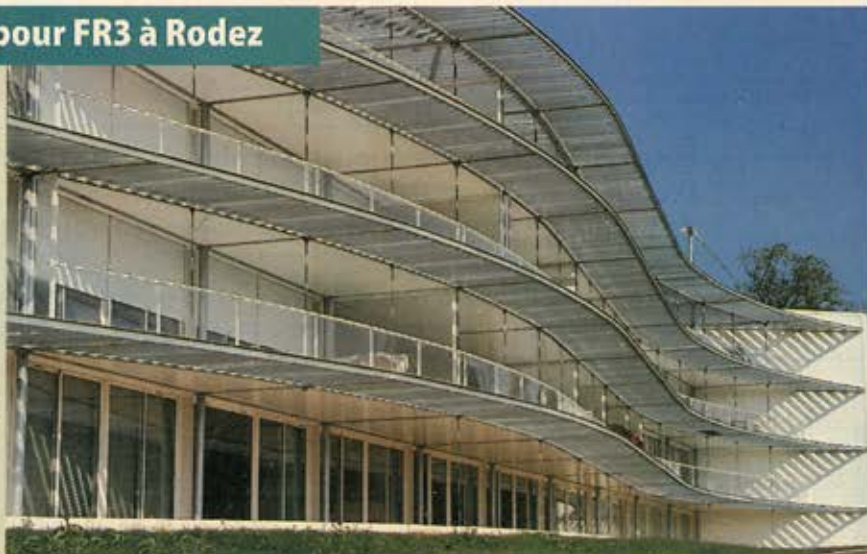
► **Le ministère de la Justice** va mettre en vente la prison de Saint-Quentin dans. La ville semble s'y intéresser pour réaliser des logements sociaux.

► **Bernard Mathieu, et Guy Faure** viennent d'être nommés directeurs adjoints de la direction à l'aménagement et à l'urbanisme (DAU) du ministère de l'Équipement en remplacement de François Malhomme.

► **SAE International** construira le métro de Copenhague (12,5 km). Le chef de file du consortium est Tarmac (27,5%, autant que SAE). Montant du contrat officiellement signé fin septembre : 3 milliards de francs.

Des ondes pour FR3 à Rodez

Dans le nouveau quartier de Bourran, l'unité Quercy-Rouergue de FR3 occupe le rez-de-chaussée du Thalassa, un immeuble de logements conçu par les architectes Jacques Lacombe et Michel de Florinier (Rodez). Le local de 280 m² a été acquis pour 1,8 million de francs par le district, qui a aussi aidé FR3 à financer l'aménagement intérieur.



DR